

qu'à favoriser le bien-être de tous les peuples par la collaboration internationale. Mes Ministres chercheront des solutions aux problèmes internationaux par les voies de la diplomatie et de la négociation. Ils s'efforceront, en particulier, d'atténuer les tensions internationales et d'enrayer la course aux armements par la mise en œuvre de mesures de désarmement contrôlé, y compris un traité pour mettre fin aux essais nucléaires, moyennant des sauvegardes raisonnables.

Entre-temps, de l'avis de mes Ministres, force nous est de maintenir les dispositifs de défense des nations libres comme éléments de dissuasion contre la guerre. Une forte Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en particulier, y compris la défense efficace du continent nord-américain, demeure indispensable à la sécurité du Canada. A cette fin, il convient que les services armés du Canada disposent des armes modernes nécessaires pour s'acquitter au mieux des tâches que notre pays s'est engagé à remplir au sein de l'Alliance. La semaine prochaine, nous aurons l'avantage d'accueillir à Ottawa le Conseil des ministres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Mon Gouvernement est convaincu qu'une véritable communauté des nations de l'Atlantique sera un jour réalisée sur les bases de la présente Alliance.

Au cours des dernières semaines, le Premier Ministre a eu des entretiens amicaux et fructueux avec le Premier Ministre du Royaume-Uni et avec le Président des États-Unis. Par de telles visites et d'autres moyens le Gouvernement continuera d'améliorer les relations politiques et économiques avec d'autres pays. Mes Ministres entendent s'appliquer à rehausser la valeur unique de l'Association du Commonwealth dans le domaine des relations internationales.

Le progrès économique du Canada est lié d'une façon vitale à une vigoureuse expansion économique dans l'ensemble du monde. Nous devons nous attendre à une évolution constante et rapide dans le domaine des échanges internationaux; cette évolution crée des problèmes d'adaptation pour le Canada, mais elle lui ouvre de nouvelles perspectives. De l'avis de mes Ministres, la meilleure façon pour les nations d'assurer leur progrès économique, c'est d'adopter des politiques qui réduisent sans cesse les entraves au commerce. Il est non moins important d'appliquer des politiques qui favorisent le développement économique des nouvelles nations, l'expansion du commerce des produits de base à des prix relativement stables et l'amélioration des paiements internationaux.

Le Canada jouera un rôle pratique dans les négociations intéressant le commerce et d'autres domaines économiques. Afin d'accroître

l'emploi et la production au Canada, mes Ministres se proposent d'étendre nos marchés extérieurs, de renforcer notre balance des paiements et d'assurer une confiance toujours croissante dans notre économie et notre monnaie.

Ce qu'il faut avant tout aux hommes et aux femmes pour assurer leur propre bien-être et celui de leur famille, c'est un emploi régulier. Le chômage, tel qu'il sévit depuis quelques années, constitue donc le plus pressant des problèmes qui se posent chez nous. Afin de fournir tous les nouveaux emplois dont nous avons besoin chaque année, il nous faut créer de nouvelles industries. Les politiques fiscales et monétaires du Gouvernement tendront en premier lieu à stimuler une saine expansion industrielle.

Des dispositions seront prises en vue d'aider les travailleurs et l'industrie à effectuer les adaptations de la main-d'œuvre requises par les changements industriels d'ordre technique et autres. L'assistance spéciale accordée à la formation technique sera prolongée en coopération avec les provinces.

Vous serez saisis d'autres mesures tendant à accroître la production et l'emploi au Canada.

Il vous sera demandé d'instituer à bref délai un ministère de l'Industrie, qui favorisera l'essor industriel et constituera un centre où l'industrie trouvera conseils, stimulants et assistance. On vous proposera d'établir, au sein du nouveau ministère, une Agence de développement régional qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et autres organismes à la coordination de programmes destinés à des parties du pays qui, à cause du chômage chronique dont elles souffrent, ont besoin d'une impulsion particulière pour se développer.

Vous serez priés d'apporter à la Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique des modifications en vue de renforcer l'Office et de constituer un fonds d'aide à l'investissement qui lui permettra de favoriser la réalisation de projets de base dans la région atlantique.

Il vous sera demandé d'instituer un Office de développement et de prêts municipaux grâce auquel les municipalités, avec l'assentiment des provinces, pourront obtenir des prêts et des subventions afin d'accomplir des travaux qui augmenteront l'emploi et amélioreront les services. On vous proposera également des modifications à la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez saisis d'une mesure visant à instituer une Société canadienne de développement, grâce à laquelle les Canadiens pourront plus facilement faire servir leurs épargnes à la création de nouvelles industries chez nous